RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1986 B 10176
Numéro SIREN : 338 274 491
Nom ou dénomination : DORIS ENGINEERING

Ce dépôt a été enregistré le 13/02/2017 sous le numéro de dépôt 15862

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 13-02-2017

N° DE DEPOT : 2017R015862

N° GESTION : 1986B10176

N° SIREN : 338274491

DENOMINATION : DORIS ENGINEERING

ADRESSE : 58 A, RUE DU DESSOUS DES BERGES 75013 PARIS

DATE D'ACTE : 01-06-2016

TYPE D'ACTE : Extrait de procès-verbal

NATURE D'ACTE : Ratification de nomination d'administrateur(s)

Extrait - Copie certifiée conforme à l'original
Cyrille SAILLY – Secrétaire Général

10/01/2017

DORIS ENGINEERING

Société Anonyme au Capital de 3.571.440 Euros
Siège social : 58 A rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS
RCS PARIS B 338 274 491 (86B10176)

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 1er JUIN 2016

L'an deux mil seize, le 1er juin à 11 heures, les actionnaires de la société DORIS Engineering, Société Anonyme au capital de 3.571.440 Euros, dont le siège social est à Paris 58 A, rue du Dessous des Berges, 75013, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation faite par le conseil d'administration selon lettre recommandée du 29 avril 2016 adressée à chaque actionnaire.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que, le cas échéant, comme mandataire.

Monsieur Eric Seyvos et Monsieur Eric Galland, Commissaires aux comptes régulièrement convoqués, assistent également à l'Assemblée.

Monsieur Nicolas Parsloe est désigné Président de l'Assemblée, et accepte cette fonction.
Madame Pauline Béraud et Monsieur Richard Francioli sont désignés comme Scrutateurs et acceptent cette fonction.
Monsieur Cyrille Sailly est désigné comme Secrétaire par le Président et les Scrutateurs.

Monsieur Loïc des Déserts, absent et excusé, a donné pouvoir à Monsieur Pierre-Yves Burban.

Le Président constate que la feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, fait ressortir que les actionnaires présents ou représentés possèdent 223.215 actions sur les 223.215 actions ayant le droit de vote, et qu'à ces actions représentées sont attachées 223.215 voix.

L'Assemblée, réunissant plus que le quorum du quart requis par la Loi pour les décisions

Extrait - Copie certifiée conforme à l'original
Cyrille SAILLY – Secrétaire Général

10/01/2017

ordinaires, peut valablement délibérer.

A la demande du Président, il lui est donné acte de ce que les actionnaires ont été régulièrement convoqués à la présente Assemblée, et de ce que tous les documents prévus par la Loi ont été tenus à la disposition de l'Assemblée dans les délais légaux.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'administration à l'Assemblée Générale Ordinaire,
- Rapport Général des Commissaires aux comptes,
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés,
- Rapport Spécial des Commissaires aux comptes,
- Approbation des conventions visées à l'article L225-38 du Code de commerce sur la base du rapport spécial des Commissaires aux comptes,
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2015,
- Affectation des résultats,
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2015,
- Ratification de la nomination de deux administrateurs,
- Renouvellement de mandats d'administrateurs,
- Renouvellement du mandat du BM&A en tant que Commissaire aux comptes et du mandant de Monsieur Blache en tant que Commissaire aux comptes suppléant,
- Quitus aux administrateurs,
- Questions diverses.

Le Président dépose sur le bureau en les mettant à la disposition de l'Assemblée :

1. Un double des lettres de convocation envoyées aux actionnaires et les récépissés postaux (DGL-02797),
2. La feuille de présence et les pouvoirs des actionnaires représentés,
3. Le rapport de gestion du Conseil d'administration (Document : DGD-02230_rev1),
4. Les comptes de l'exercice social arrêté au 31 décembre 2015 (Doc DAD-00001-16/MC/ot),
5. Les comptes consolidés au 31 décembre 2015 (Doc. DGD-02229),
6. Le rapport général des Commissaires aux comptes,
7. Le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés,
8. Le rapport spécial des Commissaires aux comptes,
9. Le texte des résolutions soumises à l'Assemblée (Document : DGD-02231_rev1).

Extrait - Copie certifiée conforme à l'original
Cyrille SAILLY – Secrétaire Général

10/01/2017

Le Président donne lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration.

Le Président donne alors lecture et met aux voix successivement les résolutions suivantes :

Première Résolution : Approbation des documents présentés à l'Assemblée Générale

Deuxième Résolution : Affectation des résultats

Troisième Résolution : Ratification de la cooptation de Monsieur Nicolas Parsloe en tant qu'administrateur

L'Assemblée Générale des actionnaires, ratifie la cooptation de Monsieur Nicolas Parsloe en tant qu'administrateur, faite lors du conseil d'administration du 15 décembre 2015. Son mandat aura une durée de trois ans et prendra fin le jour de la réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Quatrième Résolution : Ratification de la cooptation de Monsieur Patrick Lacquement en tant représentant permanent de Ponticelli Frères

L'Assemblée Générale des actionnaires, prenant acte de la désignation de Monsieur Patrick Lacquement en remplacement de Monsieur Jean-Jacques Lestrade en tant que représentant permanent de Ponticelli Frères, ratifie la cooptation de Monsieur Lacquement faite par le conseil d'administration du 23 mars 2016. Ce mandat est conféré pour la durée du mandat restant à courir de Ponticelli Frères, soit jusqu'au jour de la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire venant à statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Cinquième Résolution : Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes

Sixième Résolution : Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes suppléant

Septième Résolution : Conventions réglementées

Huitième Résolution : Quitus - Décharge

Neuvième Résolution : Pouvoirs

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 heures 30.

Extrait - Copie certifiée conforme à l'original
Cyrille SAILLY – Secrétaire Général

10/01/2017

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

Le Président

Les Scrutateurs

Le Secrétaire